

3 informations pour bien commencer la journée : loi Mobilité, Brigad, et le Moovjee

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer.

Temps de lecture : minute

10 septembre 2019

Non aux chartes de la loi Mobilité

Le Conseil national du numérique, comité consultatif dont les membres sont nommés par le gouvernement, s'oppose fermement aux "chartes de responsabilité sociale" promue par le projet de loi d'orientation sur les mobilités (LOM) pour les grandes plateformes de mise en relation type Uber ou Deliveroo.

"Est-il vraiment pertinent de laisser à des entreprises dont le développement est basé sur la disruption de décider presque seules des règles qui s'appliqueront ?", a demandé le Conseil national dans une lettre ouverte aux parlementaires. Plutôt que ces chartes écrites par les entreprises, "nous insistons sur la nécessité de mettre en place des instances crédibles de dialogue social, incluant tous les partenaires sociaux", a indiqué le Conseil.

(Information AFP)

Brigad et l'association "Banlieues sans

Frontière en Action” s'associent autour de la formation des jeunes

Brigad, plateforme de mise en relation entre travailleurs indépendants et entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration, annonce avoir signé un partenariat avec l'association “Banlieues sans Frontière en Action” afin de former six jeunes éloignés du monde du travail au métier de commis de cuisine. Cette formation professionnalisante, d'une durée de deux semaines, a pour objectif d'apprendre les bases du métier à ces jeunes âgés de 18 à 25 ans, mais aussi de leur permettre de passer leur diplôme HACCP (hygiène alimentaire) et réaliser leurs premières missions sur la plateforme.

Une opération qui n'est pas une nouveauté pour l'association “Banlieues Sans Frontière en Action”. Depuis 2012, celle-ci agit auprès des jeunes en décrochage scolaire avec son programme Les Gilets Bleus pour leur permettre d'effectuer un service civique rémunéré dans le secteur hospitalier.

Une semaine au Québec pour les entrepreneures françaises

Le Moovjee/ Réseau M France et Sage Foundation s'associent pour offrir à 10 entrepreneures françaises l'opportunité de partir en mission d'une semaine au Québec pour s'inspirer des bonnes pratiques des entrepreneures outre-Atlantique.

" Toutes les études pointent un manque de créations d'entreprise par les femmes en France. Ce voyage sera la première étape d'un accompagnement que nous voulons large et fort pour déployer l'entrepreneuriat au féminin et donner certaines clés aux entrepreneures pour faire grandir leur entreprise " explique Bénédicte Sanson, Déléguée

Générale du Réseau M.

Les entrepreneures intéressées peuvent dès à présent candidater, et ce jusqu'au 15 septembre.

Article écrit par Iris Maignan